



VILLE DE NÎMES

DIRECTION DU COMMERCE
Service Commerce
Pôle Gestion Commerciale

Cadre réservé
au service Commerce

Date de dépôt de
dossier

N°emplacement
Attribué

Dossier d'inscription

**Date butoir
le 29 mars
2019**

FERIA DE PENTECOTE 2019

Du jeudi 06 au lundi 10 juin 2019

SOCIETE ou ASSOCIATION _____

ENSEIGNE* _____

NOM * _____ PRENOM * _____

ADRESSE * _____

CODE POSTAL * _____

TEL FIXE _____ TEL PORTABLE * _____

E-MAIL * _____ @ _____

**champs obligatoires*

Engagement

Dès réception du courrier d'acceptation pour un emplacement, je m'engage à adresser dans les 8 jours un chèque représentant la totalité des droits d'occupation du domaine public. En cas de désistement, je ne pourrais prétendre à remboursement.

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance du cahier des charges et je m'engage à m'y conformer. Je certifie que les informations indiquées dans ce dossier sont sincères.

Fait à _____, le _____

Signature obligatoire

Tout dossier incomplet sera rejeté.

➔ Attention : cette demande ne vaut pas autorisation

Mairie de Nîmes – Service Commerce – place de l'Hôtel de Ville – 30033 Nîmes CEDEX 9

☎ : 04.66.76.71.72 e-mail : direction-commerce@nimes.fr

Vos Souhaits

Veillez cocher vos dates de participation :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Jeudi 06 juin 2019 | <input type="checkbox"/> Dimanche 09 juin 2019 |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 07 juin 2019 | <input type="checkbox"/> Lundi 10 juin 2019 |
| <input type="checkbox"/> Samedi 08 juin 2019 | |

Tentes chapeaux pointus

Casitas		Modules	Nbr.	Terrasses (L x l = M ²)	Comptoirs (L x l = M ²)	Surface totale
<input type="checkbox"/> Restauration à emporter	<input type="checkbox"/> Restauration assise	<input type="checkbox"/> 5ml x 5ml* <input type="checkbox"/> 4ml x 4ml <input type="checkbox"/> 3ml x 3ml				

*Seulement sur l'Esplanade

Extension de terrasse (pour les commerçants sédentaires)

Surface de terrasse autorisée à l'année (L x l = M ²)	Extension de la terrasse demandée (L x l = M ²) et préciser si comptoir (L x l = M ²)

Artisan – Commerçant (Esplanade-boulevard des Arènes-Place de la Madeleine)

Produit vendu (uniquement en rapport avec la culture taurine)	Surface du stand (L x l = M ²)	Préciser le lieu souhaité

Ambulant Commerce de ballons et d'autres gadgets en ambuloire

Produits vendus	Préciser le lieu souhaité

Association

Adresse de la manifestation	Vos demandes

Plan du stand (obligatoire) - Plan précis avec mesures en mètre faisant apparaître l'intégralité des éléments positionnés sur le domaine public – possibilité de le joindre en annexe

Tarifs :

Le règlement des droits de place se fera à réception du courrier d'acceptation

BAREME DE TARIFICATION	PRIX
Casetas, tentes, marchands ambulants et autres Occupations du Domaine Public : 6,405€/m²/jour Extensions de terrasses ou de boutiques et stands ouverts : 4,80€/m²/jour	(prix du m² x nombre de m² x nombre de jour = prix €) 6,405 € X m² X jours = € 4,80 € X m² X jours = €
Electricité : 2 €/kWh/jour Eau : 3,50€/m³/jour	2 € x kWh x jours = € 3,50 € x 1 m³ x jours = €

Fiche Technique (obligatoire)

Container <i>(uniquement pour les non sédentaires)</i>	<input type="checkbox"/> Verre	<input type="checkbox"/> Déchets ménagers
Besoins électriques (seulement pour les casitas et en fonction des possibilités techniques)	<input type="checkbox"/> 6KwH	<input type="checkbox"/> 9KwH <input type="checkbox"/> 12KwH <input type="checkbox"/> 18KwH* <input type="checkbox"/> 36KwH
Besoin eau (seulement pour les casitas et en fonction des possibilités techniques)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

*Puissance obligatoire sur le bd Victor Hugo

Identification du véhicule (Marque/Modèle/Dimension) :

N° immatriculation :

Description

Descriptif du mobilier implanté **pour les comptoirs, les tentes, les trépieds**

Terrasse annuelle autorisée			Extension de terrasse			Emplacement		
Type de mobilier	Nombre	Dimension	Type de mobilier	Nombre	Dimension	Type de mobilier	Nombre	Dimension

Descriptif des produits proposés à la vente. Joindre des photos (obligatoire)

Charte qualité

Obligations :

- D'utiliser des gobelets réutilisables ;
- De porter une tenue identifiable commune à l'ensemble du personnel ;
- D'installer des tentes de couleur blanche, de type « pagode », grands chapeaux pointus en bon état.

Toute publicité est interdite (banderoles, affiches, autocollants, drapeaux, ...).

Pièces à fournir

SOCIETE	ASSOCIATION
<input type="checkbox"/> extrait de K-BIS ou Registre des métiers	<input type="checkbox"/> copie Carte d'identité du Président
<input type="checkbox"/> attestation d'assurance civile et professionnelle	<input type="checkbox"/> copie des statuts
<input type="checkbox"/> copie du récépissé de la licence restaurant ou à emporter (<i>pour la vente de boissons alcooliques</i>)	<input type="checkbox"/> copie du récépissé de déclaration en Préfecture
	<input type="checkbox"/> procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
	<input type="checkbox"/> liste des membres du Conseil d'Administration et du bureau
	<input type="checkbox"/> attestation d'assurance civile et professionnelle
	<input type="checkbox"/> copie du récépissé de la licence restaurant ou à emporter (<i>pour la vente de boissons alcooliques</i>)